



# XIROCOURT

Informations municipales  
www.xirocourt.fr

*info*



N°6

20 mars 2016

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2016 A 20H00 EN MAIRIE DE XIROCOURT

L'an deux mille seize, le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Mairie de XIROCOURT, sous la présidence de Mme. Marie-Hélène PHULPIN, Maire.

**PRÉSENTS** : Mme. Catherine RENAUD, M. Alexandre ZIMMER, M. Michel SORET, M. Marc FRANÇOIS, M. Laurent VELATI, M. David DUPRÉ, M. André LALLEMAND.

**ABSENTS** : M. Pierre OUALI, Mme. Anouck REDONNET.

**ABSENT EXCUSE** : M. Xavier MANGEAT

M. Marc FRANÇOIS a été élu secrétaire.

## COMPTE DE GESTION 2015 DE LA COMMUNE DE XIROCOURT.

Mme. le Maire expose au Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme. le Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Mme. le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Vote le compte de gestion 2015 de la commune de Xirocourt, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE DE XIROCOURT.

- Après avoir élu M. me Catherine RENAUD présidente de séance, spécifiquement pour débattre sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Mme. Marie-Hélène PHULPIN, Maire,

- Après en avoir délibéré,

- Après le retrait de Mme. le Maire de la salle des débats, préalablement au vote,

Le Conseil Municipal :

- Vote le compte administratif 2015 tel que dressé par Mme. le Maire et arrête ainsi qu'il suit les comptes :

### FONCTIONNEMENT :

Dépenses de Fonctionnement 2015 :	324 861.19 €
Recettes de Fonctionnement 2015 :	344 556.29 €
Excédent de l'exercice 2015 :	19 695.10 €
Excédent 2014 reporté :	22 045.89 €
Excédent de clôture 2015 :	41 740.99 €

### INVESTISSEMENT :

Dépenses d'Investissement 2015 :	104 830.74 €	Reste à réaliser :	14 955.00 €
Recettes d'Investissement 2015 :	81 298.28 €	Reste à réaliser :	11 300.00 €
Déficit de l'exercice 2015 :	23 532.46 €	Déficit R.A.R. :	3 655.00 €
Excédent 2014 reporté :	16 086.39 €		
Déficit de clôture 2015 :	7 446.07 €		

## AFFECTATION DE RÉSULTAT

Le Conseil Municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

Déficit restes à réaliser :	<b>3 655.00 €</b>
Déficit de clôture 2014 :	<b>7 446.07 €</b>
Besoin de financement :	<b>11 101.07 €</b>

Il convient d'affecter la somme de **11 101.07€** (prise sur l'excédent de fonctionnement) au compte 1068 en section de recettes d'investissement du budget primitif 2016, de reporter **30 639.92€** au compte 002 en section de recettes de fonctionnement du budget primitif 2016 et **7 446.07€** au compte 001 en section de dépenses d'investissement du budget primitif 2016.

### COMPTE DE GESTION 2015 DU SERVICE ASSAINISSEMENT DE XIROCOURT.

Mme. le Maire expose au Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme. le Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Mme. le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Vote le compte de gestion 2015 de la commune de Xirocourt, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU SERVICE ASSAINISSEMENT DE XIROCOURT.

- Après avoir élu Mme Catherine RENAUD présidente de séance, spécifiquement pour débattre sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Mme. Marie-Hélène PHULPIN, Maire,

- Après en avoir délibéré,

- Après le retrait de Mme. le Maire de la salle des débats, préalablement au vote,

Le Conseil Municipal :

- Vote le compte administratif 2015 tel que dressé par Mme. le Maire et arrête ainsi qu'il suit les comptes :

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses de Fonctionnement 2015 :	<b>8 780.80 €</b>
Recettes de Fonctionnement 2015 :	<b>19 680.96 €</b>
Excédent de l'exercice 2015 :	<b>10 900.16 €</b>
Déficit 2014 reporté :	<b>4 063.56 €</b>
Excédent de clôture 2015 :	<b>6 836.60 €</b>

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses d'Investissement 2015 :	<b>8 200.41 €</b>	Reste à réaliser :	<b>1 512 759.00 €</b>
Recettes d'Investissement 2015 :	<b>6 796.00 €</b>	Reste à réaliser :	<b>1 461 208.00 €</b>
Déficit de l'exercice 2015 :	<b>1 404.41 €</b>	Déficit R.A.R. :	<b>51 551.00 €</b>
Déficit 2014 reporté :	<b>12 268.36 €</b>		
Déficit de clôture 2015 :	<b>13 672.77 €</b>		

## AFFECTATION DE RÉSULTAT

Le Conseil Municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

Déficit restes à réaliser :	<b>51 551.00 €</b>
Déficit de clôture 2014 :	<b>13 672.77 €</b>
Besoin de financement :	<b>65 223.77 €</b>

Il convient d'affecter la somme de **6 836.60€** (prise sur l'excédent de fonctionnement) au compte 1068 en section de recettes d'investissement du budget primitif 2016, de reporter **13 672.77€** au compte 001 en section de dépenses d'investissement du budget 2016.

## TAUX DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour 2016 et reconduit les taux de l'exercice précédent :

Taxe d'Habitation : **16.79%** → (77 805 €)

Taxe Foncière sur Propriétés bâties : **9.35** → (26 077€)

Taxe Foncières sur Propriétés non bâties : **26.15** → (7 322 €)

Cotisation Foncière des Entreprises : **17.43** → 4 654€)

*Soit un total de 115 858 € dont 37 270 € de prélèvement : il reste à la commune **78 588€***

## IMPUTATIONS SUR LE COMPTE 6232 "FÊTES ET CÉRÉMONIES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter les dépenses détaillées ci-dessous au compte 6232 "Fêtes et cérémonies" dans la limite des crédits inscrits au budget :

- Diverses prestations servies lors de cérémonies officielles et inaugurations, les vœux de nouvelle année, les repas des aînés et les cadeaux aux personnes qui ne peuvent y assister pour raison de santé ;
- Les cadeaux offerts au personnel au titre de l'action sociale à l'occasion de Noël ;
- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des naissances, mariages, décès et départ à la retraite, mutations, entrée en 6<sup>ème</sup>, récompenses sportives, culturelles ou lors de réceptions officielles ;
- Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ;
- Les feux d'artifice, concerts et manifestations culturelles, les frais d'annonces et de publicité liés aux manifestations.

## BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE DE XIROCOURT.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme. Marie-Hélène PHULPIN, vote les propositions nouvelles du budget primitif communal 2016 ainsi qu'il suit :

### FONCTIONNEMENT :

Dépenses de Fonctionnement 2016 :	<b>351 942.00 €</b>
Recettes de Fonctionnement 2016 :	<b>351 942.05 €</b>
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 :	<b>0.05 €</b>

### INVESTISSEMENT :

Dépenses d'Investissement 2016 :	<b>59 564.07€</b>
Recettes d'Investissement 2016 :	<b>59 564.07€</b>

## TARIF DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 1.50€ le prix du mètre cube d'eau consommé et à 5.00€ le minimum de perception pour l'établissement de la redevance d'assainissement à compter du 01 janvier 2016.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal d'attribuer des subventions aux associations comme suit :

- Paroisse : 200 € (pour la participation aux frais d'électricité et de chauffage)
- Comité des fêtes : 1 000 €
- Groupe sportif Haroué-Benney : 200 €
- Vignes et Vergers du Saintois : 100 €

## **BUDGET PRIMITIF 2016 DU SERVICE ASSAINISSEMENT DE XIROCOURT.**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme. Marie-Hélène PHULPIN, vote les propositions nouvelles du budget primitif assainissement 2016 ainsi qu'il suit :

### **FONCTIONNEMENT :**

Dépenses de Fonctionnement 2016 : **34 074.00 €**  
Recettes de Fonctionnement 2016 : **34 074.00 €**

### **INVESTISSEMENT :**

Dépenses d'Investissement 2016 : **1 536 175.77 €**  
Recettes d'Investissement 2016 : **1 536 176.60 €**  
Excédent d'investissement de l'exercice 2016 : **0.83 €**

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Éclairage public**

Les charges d'électricité pour l'année 2015 s'élevaient à 14 000 € pour l'ensemble des bâtiments communaux et pour l'éclairage public qui représente à lui seul 7 602 €.

Afin de réduire les charges, le Conseil Municipal décide **d'éteindre l'éclairage public à 23 h 00 entre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> septembre** et de comparer les factures 2015 et 2016. Si l'essai est concluant, l'expérience sera renouvelée en 2017.

### **Dotations aux collectivités locales 2016**

Dotations commune : 54597 – XIROCOURT	
DGF des communes: dotation forfaitaire <b>Pour mémoire en 2014 : 45 534</b> <b>Pour mémoire en 2015 : 40 420</b>	<b>35 637</b>
D.G.F. des communes : dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale	Inéligible
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale bourg centre	Inéligible
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale péréquation <b>Pour mémoire en 2014 : 8 487</b> <b>Pour mémoire en 2015 : 9 302</b>	<b>10 040</b>
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale cible <b>Pour mémoire en 2014 : 4 040</b> <b>Pour mémoire en 2015 : 6 481</b>	<b>8 629</b>
D.G.F. des communes : dotation d'aménagement des communes d'outre-mer	Inéligible
<b>Dotation d' élu local</b> <b>Pour mémoire en 2014 : 2 799</b> <b>Pour mémoire en 2015 : 2 812</b>	<b>2 895</b>
<b>Dotation Nationale de Péréquation</b> <b>Pour mémoire en 2014 : 11 602</b> <b>Pour mémoire en 2015 : 13 922</b>	<b>15 427</b>
<b>Total des Dotations en 2014 : 72 462 €</b> <b>Total des dotations en 2015 : 72 937 €</b>	<b>Total des dotations 2016 : 72 628 €</b>
	<b>Soit – 3 09€ / 2015</b>